



La lettre citoyenne

Décembre 2010

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

N° 12

Bulletin d'informations du «31830 COLLECTIF DE GAUCHE, ALTERNATIF ET CITOYEN »

L'actualité plaisançoise

En matière d'urbanisation, comme pour la rénovation du centre-ville, il semble que le « bon sens paysan » n'ait pas guidé la majorité municipale.

L'urbanisation : Le Projet de la Geyre, des milliers de nouveaux habitants, sans la mise en place de transports en commun en site propre, c'est une catastrophe pour la circulation à Plaisance du Touch.

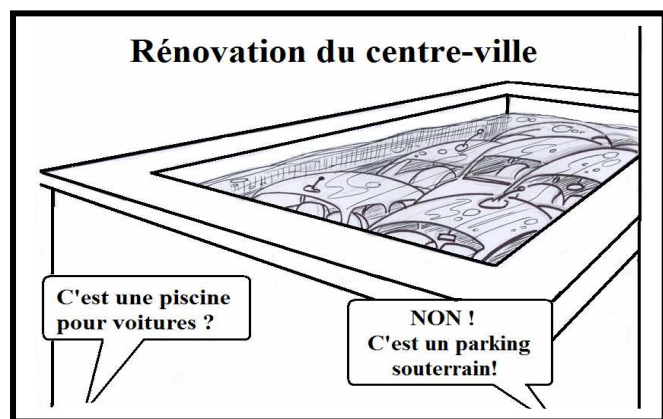
Nous avons dit notre désaccord !

La rénovation du centre-ville : le projet voté par la majorité municipale et l'UMP locale (CM du 25/10/10), ressemble à la place du Capitole. Comme elle, beaucoup de bâtiments sur la place Bombail mais peu d'espaces verts.

Si l'on ajoute le parking souterrain à la démolition de la salle des fêtes, de nombreux plaisançois, les anciens comme ceux et celles qui ont participé à la réunion publique, sont en droit de poser la question :

C'est ça le cœur de ville ?

Nous avons refusé de soutenir ce projet !



Rénovation du centre-ville (suite)

La démolition de la salle va coûter autant que son aménagement en halle qui pourrait accueillir les marchés de plein vent et des manifestations culturelles et/ou conviviales.

**Vous n'avez rien compris !
La salle des fêtes rasée, c'est un immeuble en plus !**

Indignez-vous !



C'est le titre du dernier ouvrage* de Stéphane HESSEL, (grand résistant et corédacteur de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948).

Extrait : « *On ose nous dire que l'Etat ne peut plus assurer les coûts de ces mesures citoyennes**. Mais comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ? Sinon parce que le pouvoir de l'argent, tellement combattu par la Résistance, n'a jamais été aussi grand, insolent, égoïste, avec ses propres serviteurs jusque dans les plus hautes sphères de l'Etat.* »

Stéphane HESSEL est signataire de l'appel du 8 mars 2004 :

« Nous, vétérans des mouvements de résistance et des forces combattantes de la France libre, nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre, l'héritage de la Résistance et ses idéaux.

Nous leur disons : prenez le relais, indignez-vous !

Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie. »

* Indigène éditions, octobre 2010 – vente en librairie (3 euros)

** Il s'agit des principes et valeurs du programme élaboré par le Conseil National de la Résistance et appliqués à la libération. Notamment l'instauration de la Sécurité Sociale (ordonnances des 4 et 5 octobre 1945), la possibilité effective pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction et l'indépendance de la presse à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent.

La réforme des collectivités territoriales

La réforme annonce une mise en cause des finances locales avec la poursuite des transferts de compétences et le gel des dotations aux collectivités.

L'interdiction de financements croisés (ex : un projet ne pourra plus être cofinancé par la commune et le département). En conséquence, la commune qui voudra décider la réalisation d'un projet devra en assurer le financement intégral. Elle devra choisir entre l'explosion financière et l'impuissance !

Après la réforme des retraites, si injuste pour les femmes, la réforme des collectivités territoriales enfonce le clou de la régression tous azimuts sur le plan de l'égalité entre les sexes.

Le mode de scrutin prévu dans la réforme (suppression de la parité) aura pour conséquence une diminution sans précédent du nombre de femmes élues dans les hémicycles locaux.

Elle prévoit la suppression de dizaines de milliers de postes de la fonction publique territoriale pour livrer les services publics locaux au privé et supprimer les moins rentables.

La partie « Métropoles et pôles métropolitains » entérine une vision inégalitaire du développement et de l'aménagement du territoire.

L'Association des régions de France, l'Assemblée des départements de France et l'Association des petites villes de France ont indiqué leur hostilité à ce texte.

Les députés du « Front de gauche » proposent une réforme des territoires fondée sur :

- * Le soutien et la création d'emplois publics, si importants dans la lutte contre la crise
- * Des intercommunalités souples et des intercommunalités de projets et le maintien d'une forte présence des services publics
- * La libre administration des collectivités territoriales

Le « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » appelle les plaisançoi(se)s à soutenir ce projet.